



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sommet Mondial de la Société de l'Information – TUNIS 2005

Conférence UNESCO **Atelier sur les TIC et les personnes** **handicapées**

16 novembre 2005

**Session 2 : vitrine des TIC – solutions pour les personnes
handicapées**

Intervention de Mr Faouzi KARDOUS

Directeur de l'Association Sindbad Méditerranée :
« Le Réseau Solidaire International : handicap et TIC »

Plan

- I** Préambule
- II** But fondamental du réseau
- III** Objet du réseau
- IV** Les conditions de succès
- V** Pôle d'activités
- VI** Moyens mis en oeuvre
- VII** Calendrier vers la labellisation
- VIII** Membres fondateurs
- IX** Membres référents et observateurs
- X** Partenariats

I - Préambule

La situation des personnes handicapées dans la vie socio-économique et professionnelle, est devenue un enjeu majeur de l'action publique dans le monde. Elle devrait constituer un domaine privilégié d'intervention de tous les acteurs au développement.

- Ayant constaté la marginalisation des personnes handicapées à tous les niveaux de la vie social,
- Conscient du fait qu'il faut encourager l'autogestion et que les pays du Tiers Monde, devraient apporter leur contribution dans le développement de leur pays, en capitalisant les expériences réussies, dans les domaines de télétravail et de téléformation,
- Soucieux du devenir des personnes handicapées dans le contexte actuel de la mondialisation,
- Déterminés à donner une impulsion pour leur intégration à la vie socio économique et professionnelle,
- Convaincus que pour bâtir un peuple, il faut faire avec toutes les catégories sociales,

Les acteurs associatifs ont décidé de créer un réseau d'appui et d'encadrement, dénommé « Réseau solidaire international : Télétravail, Handicap et TIC », qui se veut un cadre apolitique et volontariste et qui, dans un espace d'échanges intercommunautaires, des pays de l'Union Européenne vers les Pays Tiers, grâce aux possibilités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), les acteurs de ce réseau apporteront des solutions, des conseils, des suggestions et leur soutien, quant aux initiatives locales permettant de faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées.

II - But fondamental

Le but du réseau est de lutter contre l'exclusion des personnes handicapées sur le marché du travail, de promouvoir leur insertion professionnelle, d'explorer et de mettre en œuvre les opportunités de télétravail adaptées à leurs déficiences fonctionnelles.

III - Objet du réseau

Des acteurs associatifs et professionnels associés autour d'un double but :

- Améliorer l'intégration des personnes handicapées dans la société et les aider à obtenir une meilleure qualité de vie,
- Explorer et mettre en œuvre des solutions de télétravail adaptées à leurs déficiences fonctionnelles.

Un espace d'échanges intercommunautaires, des pays de l'Union Européenne vers les Pays Tiers, autour :

- De la portée sociale du **télétravail et de la téléformation**, largement inexplorée voire ignorée,
- De solutions, de conseils, de suggestions grâce aux nouvelles technologies,
- Du soutien aux initiatives locales pour faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées,
- D'une capitalisation des expériences réussies et transposables en lieu et place de l'assistanat,
- De la lutte contre le développement de la fracture numérique des pays du Sud.

IV - Les conditions de succès

- Une stratégie collective et une vision partagée de l'évolution des nouvelles technologies, au service des personnes handicapées,
- Dans un contexte de coopération, le renforcement des réseaux nationaux et internationaux entre partenaires, afin de rompre l'isolement et de créer des synergies,
- La mise en place de programmes d'appui spécifiques, tant bilatéraux que multilatéraux :
 - Promouvoir et favoriser l'émergence de projets concrets, incuber les initiatives,
 - Mieux mobiliser les bailleurs de fonds et autres partenaires
- Une solution pour le transfert de savoir faire, d'expérience et de transfert technologique,
- Des outils communs, en particulier pour les acteurs des pays du Sud.

V - Pôles d'activités

- Informer et sensibiliser les acteurs politiques, économiques, associatifs sur les opportunités d'insertion par le télétravail et les nouvelles technologies,
- Identifier les potentialités et les compétences des personnes handicapées, les former à la maîtrise des nouvelles technologies,
- Améliorer l'information des personnes handicapées, par la création d'un site portail spécialisé,
- Former des formateurs et les acteurs associatifs pour leur engagement auprès des personnes handicapées,
- Développer et promouvoir les moyens d'un soutien efficace des initiatives,
- Accompagner et labelliser des initiatives

VI - Moyens mis en oeuvre

- Administration du réseau par Sindbad
- Partenariats internationaux
- Formation aux TIC pour personnes handicapées
- Site Internet : capitalisation, transfert de savoir faire, support des réseaux nationaux et du réseau international, information des acteurs et des personnes, actualités du réseau...
- Point Focal : Tunis, hébergé au Centre de télétravail pour personnes handicapées (AGIM)

VII -Calendrier vers la labellisation

Les membre fondateurs du réseau s'engagent aujourd'hui dans un processus en plusieurs étapes :

- Démarrage initial du réseau
- Inventaire des structures disponibles dans les pays membres, bilan.
- Élaboration et signature de la charte par l'ensemble des membres fondateurs,
- Définition des priorités d'actions avec chaque pays concerné,
- Rédaction d'un cahier des charges de labellisation à partir des éléments collectés et des situations souhaitables,
- Mise en place d'un processus de labellisation et d'accompagnement vers la labellisation auprès des différentes structures nationales.

VIII - Membres fondateurs

Le réseau s'organise autour de membres fondateurs, implantés nationalement et de structures expérimentées dans les nouvelles technologies :

Coordinateur et membre fondateur : Sindbad Méditerranée France, Mr Faouzi Kardous, Directeur

Les associations :

- **Association Générale des Insuffisants Moteur (AGIM Tunisie), Mr Abdeljaoued Mohamed – Président**
- **Fédération des Associations des Handicapés Moteur d'Algérie, Mme El Mamri Atika – Présidente**
- **Amicale Marocaine des Personnes Handicapées, Mr Dr Riad Mourad, Secrétaire Général**
- **Comité Populaire de l'Association des Handicapés Moteur (Libye), Mr Abou Ali Zekri, Secrétaire Général**
- **Association Libanaise pour le Bien-être des Personnes Handicapées, Mr Khaled El Mohtar – Directeur Général**
- **Association Palestinienne des Personnes Handicapées, Mr Sameer Aboujayyab – Directeur**
- **Association Guinéenne des Malentendants, Mr Conte Mamadou, Président**
- **Forut Sénégal, Mr Cisse Mamadou, Chargé de Programme**
- **Association des Parents et amis des Personnes Encéphalopathes (APAPE TOGO), Mr Anani Toyo Noel, Directeur de Programme**
- **Association APAHM (Dunkerque, France), Mr Gilles Canet, Directeur**
- **A Hauteur d'Homme (Bordeaux, France), Mr Bernard Frautschi, Président**

IX - Membres référents et observateurs

Les référents nouvelles technologies et les observateurs :

- **Mme Delphine Nana Mekounte, Coordinatrice Générale du Centre Féminin pour la Promotion du Développement, Statut Consultatif Spécial (ECOSOC) Yaoundé-Cameroun**
- **Mr Eric Dewaele, Chargé de Projets, Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises asbl**
- **Mr Hergas Jean Manuel**
- **Mr Michel Astier, Président Réseau National Télécentres France**
- **Mr Philippe Vacheyrou, Président de l' Association Capucine.net**

X - Partenariat

Partenaires français :

Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

Partenaires internationaux pressentis:

Le PNUD Tunisie, l'Agence de la Francophonie,
l'Union Européenne

Partenaires tunisiens :

Gouvernorat de Tunis, le Ministère de l'Emploi,
Ministère des Affaires Sociales, le Ministère des
Technologies de la Communication,

Entreprises : Call center Pro2c